☛ Lieux de vie d'un élève vivant à l'étranger.

Aujourd’hui, environ deux millions de Français sont installés à l’étranger. Les enfants de ces familles expatriées* poursuivent leur scolarité, soit dans une école locale, soit dans un établissement français à l’étranger, dit *Lycée français,* qui accueille des élèves de la maternelle à la terminale.

Comme Arthur et Camille qui ont passé une année à New York, ville cosmopolite* de 20 millions d’habitants, les élèves doivent alors s’adapter à une autre langue, un autre rythme de vie et prendre de nouvelles habitudes. Les déplacements, les loisirs et l'alimentation sont souvent bien différents de ceux qu'ils connaissent en France !